



Prise au piège/urgent contrat mutuelle sante

Par **danielle laborde**, le **24/01/2012** à **09:26**

[fluo]Bonjour,

Mutuelle tranquillite sante.[/fluo]

Depuis mon inscription eux , je n'ai eu que des ennuis et le dernier en date , une augmentation

De tarif depuis le mois d'octobre 2011 hors je ne suis pas d'accord.

Je suis à jour de mes primes , mais sans le paiement de cette augmentation , ils refusent de se

déconnecter de la sécurite sociale ce qui me pose un problème vu que j'ai une nouvelle Mutuelle

qui ne me prendra pas en charge sans la déconnection, hors j'ai des vignettes jaunes qui me coûte 40£ par mois , j'ai commencé chez eux à 156£ et je termine à 196£38 soit disant une prime non payée ce qui est faux, mais ils ont trouvé cette astuce pour me faire payer l'augmentation.

Je suis donc prise au piège, car même si je dois les mettre au médiateur, ça va être très long et comme je suis diabetique mes remboursements hors traitement ne seront pas remboursés, que faire?

Merci de me donner un conseil de toute urgence si vous le pouvez .

Cordialement

Par **chaber**, le **24/01/2012** à **10:23**

bonjour

Avant de répondre plus précisément il conviendrait que vous répondiez aux questions ci-

dessous

- Quelle est l'échéance anniversaire de votre contrat?
- Avez-vous refuser cette augmentation par LRAR?
- Etes-vous à jour du règlement des échéances?
- Avez-vous reçu un recommandé de mise en demeure par l'assureur?

Par **danielle laborde**, le **30/01/2012** à **11:01**

Bonjour

echeance 1 janvier 2012

pour l'augmentation et mes paiements oui je suis a jour

tous les montants ont ete payés en ar

non pas de recommande de leurs part

Je me bats contre eux depuis 2010/2011

depuis le tout début il y a eu des prelevements non conforme, d'ou mon paiement mensuel en AR

De plus n'étant pas d'accord sur les sommes payées, ils refusent de me donner la fiche comptable des tous mes paiements.

L'augmentation demandée est pour le début octobre 2011 et donc non pas une prime qui reste dûe, mais l'augmentation en question.

Je dois faire du kiné en urgence et je suis bloquée par la secu etant avec 2 mutuelles en cours j'ai tous les documents a votre disposition depuis 1 an peuves à l'appuis

cordialement

Ysau